

Objet : demande d'avis projet
dragage du port de Landerneau

Avis N° 18-042

DDTM Finistère
Délégation à la mer et au littoral
Service du littoral
29325 QUIMPER

Concarneau, le 20 juin 2018

N/réf. : Ifremer-ODE/UL/LER-BO/18-042
Dossier suivi par Claude Le Bec- Ifremer-Concarneau
Collaboration interne : Sylviane Boulben - Ifremer-Concarneau

V/réf. : votre mail du 18 juin 2018 + document joint

Madame,

Dans votre mail du 18 juin 2018, adressé à l'Ifremer - LERBO, vous sollicitez l'avis d'IFREMER pour une demande concernant le projet de dragage du port de Landerneau et notamment le projet global ainsi que le test de 150 m³ pour modélisation de dépôts des sédiments.

CONTENU DU DOSSIER REÇU

Les pièces reçues sont :

- *Mail du 18 juin 2018 adressé au LER BO (annexe)*
- Dossier Z0- E170402 - LANDERNEAU - Diagnostic sédimentaire du Port de Landerneau, mars 2018 (17 pages + annexes)

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Établissement public à caractère
industriel et commercial

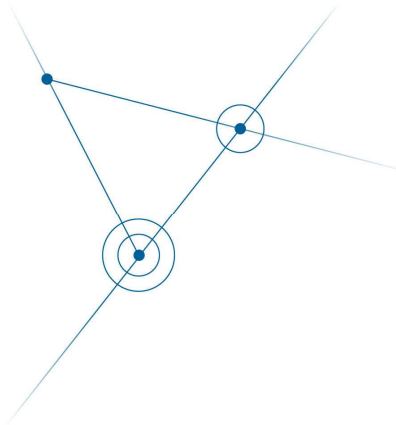
Station de Concarneau

Place de la Croix
BP 40537
29185 Concarneau Cedex
+33 (0)2 98 10 42 80

Siège Social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr



CONTEXTE

La Mairie de Landerneau souhaite réaliser un dragage d'environ 4800 m² de sédiment au niveau de son port, situé à environ 13 Km de la rade de Brest qui est son exutoire.

A cette fin, un diagnostic sédimentaire a été réalisé par le bureau d'étude L" afin d'estimer la qualité physico-chimique des matériaux qui seraient remis en suspension pour dispersion dans l'estuaire (méthode retenue dans la conclusion).

Afin de modéliser cette dispersion / dilution des sédiments, le bureau d'étude souhaiterait réaliser un test avec 150 m² de dépôts.

La rade de Brest quant à elle, est l'objet de nombreux problèmes concernant la pêche coquillière et la conchyliculture comme mentionné dans l'expertise Ifremer n° 18.010 du 19 février 2018, suite à la saisine de la DGAL.

Par ailleurs, le rapport réalisé par "YVi fYU Xfji Xg" montre que les sédiments du port de Landerneau sont classés N1 et inférieurs à N2 pour un certain nombre de contaminants (cuivre, zinc, mercure, cadmium et HAP).

CONCLUSION

Compte tenu du dossier présenté et du milieu récepteur très contraint qu'est la rade de Brest, l'Ifremer émet des réserves sur l'essai de 150 m³ et suggère qu'une autre méthode d'extraction et d'élimination des sédiments soit étudiée et envisagée.

En conséquence, à ce stade, l'Ifremer émet un **avis défavorable** quant à la méthode proposée par "YVi fYU Xfji Xg L" pour le dragage du port de Landerneau.

Le Chef de la Station Ifremer de Concarneau
Claude Le Bec

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Établissement public à caractère industriel et commercial

Station de Concarneau

Place de la Croix
BP 40537
29185 Concarneau Cedex
+33 (0)2 98 10 42 80

Siège Social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr

Copie interne Ifremer :

- Directeur du Centre de Brest
- Directeur ODE-Unité littoral